



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 22/09/2025

Reçu en préfecture le 22/09/2025

Publié le 22/09/2025

ID : 081-218101632-20250917-2025_DEL67-DE



Séance du 17 SEPTEMBRE 2025

Commune
de
MAZAMET

2025 / 04 / 13

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux	
EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 19
REPRESENTEES	: 14
ABSENT	: 0
VOTANTS	: 33

Date de Convocation : *10 SEPTEMBRE 2025*
Date d'Affichage : *10 SEPTEMBRE 2025*
Secrétaire de Séance : *Guy ESTRABAUD*

Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BARENS Janine, ROQUES Christine, KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José, ARMERO Séverine, MARTIN Michel, ESTRABAUD Josiane, CÈNES Alexandre, ORIVÈS Elizabeth, MARTY-MARINONE Evelyne, ESTRABAUD Guy, CARAGUEL Fabienne, CÈNES Frédéric.

Etaient absents représentés :

PÉNÉLA Wilfried par MAUREL Agnès
BANCAL Philippe par ROUQUETTE Françoise
GORIN Serge par ALBERT Corine
BERBESSOU Michel par AMALRIC André
MONNIER Laurent par GUIRAUD Marie
CHABBERT Cécile par FABRE Olivier
PUECH Benoît par ESTRABAUD Guy
LAFONT Stéphanie par ARMERO Séverine
ASSEMAT Clothilde par LOUP Karine
CAUQUIL Fabrice par CÈNES Frédéric
BRIANT Jean-Michel par MARTIN Michel
CASTAGNÉ Chantal par ROQUES Christine
IOUALALEN Valentin par BARENS Janine
BORIES Pascale par ASSÉMAT Christophe

OBJET : Délégation de pouvoir – Adoption des décisions prises

Le Conseil Municipal,

Dans le cadre de la délégation de pouvoir consentie par délibération du 7 Octobre 2020 ont été signés les arrêtés et décisions suivantes :

- Nomination d'un régisseur titulaire et de mandataires suppléants – Régie de recette des droits de mise en fourrière ;
- Nouveaux tarifs facturés aux usagers des services municipaux au 1^{er} septembre 2025 ;
- Indemnité d'assurance d'un montant de 656 euros dans le cadre d'un sinistre sur un panneau de signalisation rue de la Finarié/rue Meyer ;
- Indemnité d'assurance d'un montant de 2 736 euros dans le cadre d'un sinistre sur un mât d'éclairage public 31 avenue Guynemer ;
- Avenant n°2, avenant n°3 et avenant n°4 au marché avec l'entreprise EUROVIA d'un montant respectivement de 37 945,20 euros TTC, 19 824 euros TTC et de 123 041,86 euros TTC dans le cadre du marché pour la réfection de la Place Gambetta ;
- Indemnité d'assurance d'un montant de 980 euros dans le cadre d'un sinistre sur un potelet et une jardinière rue des Cordes ;
- Liste des décisions relatives à l'exercice des préemptions urbaines pour la période de Juin à Août 2025.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Guy ESTRABAUD



Le Maire,

Olivier FABRE

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture
Et certifié exécutoire le*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication